



Nations Unies

Communiqué de presse

Conférence de presse

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

CONFÉRENCE DE PRESSE DE ROBERT SERRY, COORDONNATEUR SPÉCIAL DES NATIONS UNIES POUR LE PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT

Au septième jour de l'offensive israélienne dans Gaza, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient a fait le point de l'évolution de la situation dans la ville, dont les infrastructures ont été détruites pour la plupart, et où le bilan humain ne cesse de s'alourdir.

S'adressant aux journalistes par liaison vidéo depuis Jérusalem, Robert Serry n'a pas été en mesure de fournir la dernière estimation en date, évoquant plus de 300 morts du côté palestinien, dont un nombre considérable de femmes et d'enfants. Il a indiqué que les tirs de roquettes du Hamas contre Israël se poursuivaient, avec une portée pouvant atteindre 40 kilomètres. Le processus de paix, a-t-il dit, est menacé par la poursuite de ces attaques et la riposte disproportionnée d'Israël.

Comme l'a fait le Secrétaire général mercredi soir devant le Conseil de sécurité, M. Serry a exhorté les parties au conflit à cesser immédiatement les hostilités, et à conclure un cessez-le-feu. Confirmant l'implication active des Nations Unies dans la recherche d'une solution pacifique au conflit, il a cependant estimé qu'il faudrait en faire davantage pour faciliter le dialogue entre les deux parties.

À cet égard, le Coordonnateur s'est félicité de la venue au Siège de l'ONU, la semaine prochaine, de dirigeants arabes pour tenter de dénouer la crise. Lors de la séance publique du Conseil de sécurité qui s'est tenue mercredi 31 décembre, ses membres ont été saisis d'un projet de résolution présenté par la Ligue des États arabes. Dans ce contexte, M. Serry a estimé que le Conseil avait un rôle important à jouer.

Outre la cessation immédiate des hostilités et la proclamation d'un cessez-le-feu, il a estimé qu'il était nécessaire de réfléchir, dès à présent, aux conditions qu'il est indispensable de réunir pour prévenir le retour d'une telle situation. Ainsi, la réouverture des points de passage vers Gaza, sujet de contention avant le début des affrontements, doit être garantie à l'avenir, a jugé le Coordonnateur, sous réserve de l'engagement du Hamas à respecter pleinement le cessez-le-feu.

Mais ce sont toutes les questions en suspens, en particulier celles de l'occupation et de la création d'un État palestinien coexistant en paix avec Israël, qui doivent être réglées, a-t-il ajouté. C'est pourquoi, a souligné Robert Serry, il faudrait trouver le moyen de ramener Gaza dans le giron de l'Autorité palestinienne par le biais d'arrangements sur le terrain et de nouveaux efforts pour réunifier Gaza et la Cisjordanie.

Répondant à une question, le Coordonnateur a indiqué que la mise en place d'un mécanisme de surveillance serait de nature à éviter les erreurs commises par le passé. Sans pouvoir préciser la forme qu'il prendrait, il a toutefois confirmé que les Nations Unies y réfléchissaient actuellement, examinant toutes les propositions faites dans ce cadre, y compris un mécanisme doté d'un volet de protection. Il s'est dit convaincu que le Hamas consentirait à l'activation d'un tel mécanisme si, en tant que parti responsable, il souhaite servir les intérêts de son peuple.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel

